



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides soignants

Question écrite n° 49367

Texte de la question

Mme Marguerite Lamour attire l'attention de M. le ministre de la santé et de la protection sociale sur la situation des aides-soignants. En effet, cette profession semble ne pas être reconnue en tant que telle. De ce fait, elle se trouve exercée par un certain nombre de personnes qui ne disposent pas toujours des compétences requises validées par un diplôme. Ayant été interpellée par l'association des aides-soignants de son département, elle l'interroge sur le point de savoir quelles orientations le Gouvernement entend prendre afin de répondre aux attentes de cette profession.

Données clés

Auteur : [Mme Marguerite Lamour](#)

Circonscription : Finistère (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49367

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : santé

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 26 octobre 2004, page 8291